



**DECLARATION PREALABLE DELIVREE PAR LE MAIRE
AU NOM DE LA COMMUNE**

Service Urbanisme
Réf. : DB/TD/JM

Demande déposée le 08/10/2021	
Par :	Monsieu
Demeurant à :	14 rue Pierre de Nolhac 93410 VAUJOURS
Pour :	Changer les fenêtres.
Sur un terrain	14 rue Pierre de Nolhac
Cadastré :	A 1262

N° DP 093 074 21C0065

Destination : HABITATION

ARRETE MUNICIPAL
Tendant à la décision de NON-OPPOSITION n° 21/445

LE MAIRE,

VU le Code de l'urbanisme, notamment ses articles L. 421-1 et suivants, et R. 423-1 et suivants,
VU le Code général des collectivités territoriales,
VU le Plan local d'urbanisme adopté le 19 décembre 2017 en application de l'article L. 153-1 et suivants du code de l'urbanisme,
VU le périmètre des Monuments Historiques,
VU le projet en zone UG du Plan Local d'Urbanisme en cours de validité,
VU l'avis favorable de l'Architecte des Bâtiments de France du 8 novembre 2021,
VU la demande de déclaration préalable susvisée,

J'ai l'honneur de vous faire savoir les travaux décrits ci-dessus peuvent être exécutés sous réserve de prendre en considération les prescriptions ci-dessous :

- A R R E T E -

ARTICLE 1 : Il n'est **PAS FAIT OPPOSITION** à la déclaration préalable pour le projet décrit dans la demande susvisée à la condition de respecter les prescriptions contenues dans le présent arrêté et sous réserve du droit des tiers.

ARTICLE 2 : Le formulaire CERFA de Déclaration d'Achèvement et Attestant la Conformité des Travaux (DAACT) n° 13408*05 est à transmettre en Mairie dûment complété et signé en trois exemplaires au moment correspondant (achèvement du chantier).

ARTICLE 3 : Tous travaux ou installation prévus en bordure de la voie ou nécessitant une occupation du domaine public sont subordonnés à l'obtention d'une permission de voirie après instruction d'une demande à déposer auprès des Services Techniques situés 375/377 rue de Meaux à Vaujours (☎ 01.41.51.11.90).

Secrétariat général de la Préfecture
093-219300746-20211123-219448-AR
Date de télétransmission : 23/11/2021
Date de réception Préfecture : 23/11/2021

ARTICLE 4 : L'affichage des travaux est obligatoire sur chaque terrain. Un panneau de chantier visible du domaine public, dûment complété, doit être installé par le pétitionnaire ou le(s) propriétaire(s) au démarrage des travaux et doit demeurer tout au long du projet.

Vaujours, le 12 novembre 2021

Pour le Maire,
Le 6^{ème} Adjoint en charge de l'urbanisme,
les espaces verts, les travaux et les voiries,



Stéphane PAU

INFORMATIONS - A LIRE ATTENTIVEMENT - INFORMATIONS - A LIRE ATTENTIVEMENT

- **DROITS DES TIERS :** La présente décision est notifiée sans préjudice du droit des tiers (notamment : obligations contractuelles ; servitudes de droit privé telles que les servitudes de vue, d'ensevelissement, de mitoyenneté ou de passage ; règles figurant au cahier des charges du lotissement ...) qu'il appartient au bénéficiaire de l'autorisation de respecter.

- **VALIDITE :** Les effets de la déclaration sont caducs si les travaux ne sont pas entrepris dans le délai de deux ans à compter de sa délivrance ou si les travaux sont interrompus pendant un délai supérieur à une année. Le décret n°2014-1661 du 29 décembre 2014 porte ce délai de validité à 3 ans à une déclaration intervenue au plus tard le 31 décembre 2015.

- **AFFICHAGE :** La décision de non opposition à la déclaration préalable ou l'arrêté de permis doivent être affichés sur le terrain par les soins du bénéficiaire, de manière visible de l'extérieur, dès sa notification. Les conditions de l'affichage sur le terrain sont définies par l'article R.424-15 et les articles A.424-15 à A.424-18 du code de l'urbanisme. Il faut retenir que l'affichage sur le terrain doit être visible de l'extérieur, être réalisé dès notification de l'arrêté pendant toute la durée du chantier, mentionner l'obligation prévue à peine d'irrecevabilité par l'article R.600-1 de notifier tout recours administratif ou contentieux à l'auteur de la décision ainsi qu'à son bénéficiaire.

- **DELAIS ET VOIES DE RECOURS :** Le délai de recours contentieux des tiers est de deux mois à compter du premier jour d'une période continue de DEUX MOIS d'affichage sur le terrain du présent panneau (art. R. 600-2 du code de l'urbanisme).

Le bénéficiaire d'une décision qui désire la contester peut saisir le tribunal administratif compétent d'un recours contentieux dans les DEUX MOIS à compter de la notification de la décision ou de l'arrêté contestés. Il peut également saisir d'un recours gracieux l'auteur de la décision ou d'un recours hiérarchique le Ministre chargé de l'urbanisme ou le Préfet pour les permis délivrés au nom de l'Etat.

Cette démarche suspend le délai de recours contentieux qui commencera à courir soit à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai.

- **ASSURANCE DOMMAGES-OUVRAGES :** Elle doit être souscrite par le pétitionnaire dès le début des travaux. A défaut, il encourt des sanctions pénales sauf s'il construit pour lui-même ou sa proche famille.



Déclaration préalable

08 OCT. 2021



N° 13703*07

à la réalisation de constructions et travaux
 non soumis à permis de construire portant sur
 une maison individuelle et/ou ses annexes

- Vous réalisez des travaux sur une maison individuelle (extension, modification de l'aspect extérieur, ravalement de façade...).
- Vous construisez une annexe à votre habitation (piscine, abri de jardin, garage...).
- Vous édifiez une clôture.

Pour savoir précisément à quelle(s) formalité(s) est soumis votre projet, vous pouvez vous reporter à la notice explicative ou vous renseigner auprès de la mairie du lieu de votre projet.

DP 093 074 21 C 00065
 DP Commune Annex N° de dossier
 La présente déclaration est déposée à la Mairie de VAUJOURS SEINE SAINT-DENIS
 le 08/10/2021
 Dossier transmis à l'Architecte des Bâtiments de France
 au Directeur du Parc National

1 - Identité du déclarant

Le déclarant indiqué dans le cadre ci-dessous pourra réaliser les travaux ou les constructions en l'absence d'opposition. Il sera redevable des taxes d'urbanisme le cas échéant. Dans le cas de déclarants multiples, chacun des déclarants, à partir du 2^{ème}, doit remplir la fiche complémentaire «Autres demandeurs».

Les décisions prises par l'administration seront notifiées au déclarant indiqué ci-dessous. Une copie sera adressée aux autres déclarants, qui seront co-titulaires de la décision de non-opposition et solidairement responsables du paiement des taxes.

Vous êtes un particulier Madame Monsieur
 Nom : Prénom :
 Date et lieu de naissance :
 Date : Commune :
 Département : Pays :

Vous êtes une personne morale
 Dénomination : Raison sociale :
 N° SIRET : Type de société (SA, SCI,...) :

Représentant de la personne morale Madame Monsieur
 Nom : Prénom :

Vu pour être annexé
 à la déclaration préalable
 N° DP 093 074 21 C 00065

2 - Coordonnées du déclarant

Adresse : Numéro : 14 Voie : Rue Pierre de Nolhac
 Lieu-dit : Localité : VAUJOURS
 Code postal : 93 4 1 0 BP : Cedex :

Téléphone : indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
 Si le déclarant habite à l'étranger : Pays : Division territoriale :

Si vous souhaitez que les courriers de l'administration (autres que les décisions) soient adressés à une autre personne, veuillez préciser son nom et ses coordonnées : Madame Monsieur Personne morale
 Nom : Prénom :

OU raison sociale
 Adresse : Numéro : Voie :
 Lieu-dit : Localité :
 Code postal : BP : Cedex :
 Si cette personne habite à l'étranger : Pays : Division territoriale :

Téléphone : indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

J'accepte de recevoir par courrier électronique les documents transmis en cours d'instruction par l'administration à l'adresse suivante :

J'ai pris bonne note que, dans un tel cas, la date de notification sera celle de la consultation du courrier électronique ou, au plus tard, celle de l'envoi de ce courrier électronique augmentée de huit jours.

3 - Le terrain

Les informations et plans (voir liste des pièces à joindre) que vous fournissez doivent permettre à l'administration de localiser précisément le (ou les) terrain(s) concerné(s) par votre projet.
Le terrain est constitué de l'ensemble des parcelles cadastrales d'un seul tenant appartenant à un même propriétaire.

Adresse du (ou des) terrain(s)

Numéro : 14 Voie : Rue Pierre de Nolhac

Lieu-dit : Localité : VAUJOURS

Code postal : 9 3 4 1 0 BP : Cedex :

Références cadastrales¹ : (si votre projet porte sur plusieurs parcelles cadastrales, veuillez renseigner la fiche complémentaire page 4)

Préfixe : 0 0 0 Section : A Numéro : 1 2 6 2

Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) : 248

Si ce terrain est situé dans un lotissement, cochez cette case

Cette donnée, qui est facultative, peut toutefois vous permettre de faire valoir des droits à construire ou de bénéficier d'impositions plus favorables

4 - Le projet**4.1 - Nature de votre projet** (cochez la ou les cases correspondantes)

Nouvelle construction

Type d'annexe créée :

Piscine

Garage

Véranda

Abri de jardin

Autre (précisez) :

Travaux sur une construction existante

Extension Surélévation Création de niveaux supplémentaires

Autre (précisez) : Changement de fenêtres

Clôture

Courte description de votre projet (facultatif) :

Vu pour être annexé
à la déclaration préalable
N° DP 093 074 21 C 0 0 6 5
Vaujours, le 12 NOV 2021
Le Maire,

Votre projet concerne : votre résidence principale votre résidence secondaire

4.2 - Surfaces de plancher (vous pouvez vous aider de la fiche d'aide pour le calcul des surfaces)

Si votre projet modifie la surface de plancher, indiquez :

• la surface de plancher existante :

• la surface de plancher créée :

• la surface de plancher supprimée :

5- Informations pour l'application d'une législation connexe**Indiquez si votre projet :**

déroge à certaines règles de construction et met en œuvre une solution d'effet équivalent au titre de l'ordonnance n° 2018-937 du 30 octobre 2018 visant à faciliter la réalisation de projets de construction et à favoriser l'innovation

relève de l'article L.632-2-1 du code du patrimoine (avis simple de l'architecte des Bâtiments de France pour les antennes-relais et les opérations liées au traitement de l'habitat indigne)

Indiquez si votre projet se situe dans les périmètres de protection suivants :

(informations complémentaires)

se situe dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable

se situe dans les abords d'un monument historique

Pour les déclarations portant sur un lotissement ou une division foncière non soumis à permis d'aménager, veuillez utiliser le formulaire cerfa n° 13702.
Pour les déclarations portant sur d'autres constructions et travaux non soumis à permis de construire, veuillez utiliser le formulaire cerfa n° 13404.

¹ En cas de besoin, vous pouvez vous renseigner auprès de la mairie

6 - Engagement du déclarant

J'atteste avoir qualité pour faire cette déclaration préalable. (Vous pouvez déposer une déclaration si vous êtes propriétaire ou co-indivisaire du terrain ou si vous avez l'autorisation ou un mandat du ou des propriétaires).

Je soussigné(e), auteur de la déclaration préalable, certifie exacts les renseignements fournis.

J'ai pris connaissance des règles générales de construction prévues par le code de la construction et de l'habitation.

Je suis informé(e) que les renseignements figurant dans cette déclaration préalable serviront, en cas de création de surfaces nouvelles, au calcul des impositions prévues par le code de l'urbanisme.

À VAUJOURS

Le 0 6 1 0 2 0 2 1

Signature du (des) déclarant(s)

Votre déclaration doit être établie en deux exemplaires signés et doit être déposée à la mairie du lieu du projet.

Vous devrez produire :

- un exemplaire signé supplémentaire, si votre projet se situe dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable ou se voit appliquer une autre protection au titre des monuments historiques ;
- un exemplaire signé supplémentaire, si votre projet se situe dans un site classé, un site inscrit ou une réserve naturelle ;
- deux exemplaires signés supplémentaires, si votre projet se situe dans un cœur de parc national.

Vu pour être annexé
 à la déclaration préalable
 N° DP 093 074 2 1 C 0 0 0 6 5
 Vaujours, le 12 NOV. 2021
 Le Maire,

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses contenues dans ce formulaire pour les personnes physiques. Elle garantit un droit d'accès aux données nominatives les concernant et la possibilité de rectification. Ces droits peuvent être exercés à la mairie. Les données recueillies seront transmises aux services compétents pour l'instruction de votre demande.

Pour permettre l'utilisation des informations nominatives comprises dans ce formulaire à des fins commerciales, cochez la case ci-contre :

Références cadastrales : fiche complémentaire

Si votre projet porte sur plusieurs parcelles cadastrales, veuillez indiquer pour chaque parcelle cadastrale sa superficie ainsi que la superficie totale du terrain.

Préfixe : Section : Numéro :

Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : Section : Numéro :

Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : Section : Numéro :

Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : Section : Numéro :

Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : Section : Numéro :

Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : Section : Numéro :

Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : Section : Numéro :

Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : Section : Numéro :

Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : Section : Numéro :

Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : Section : Numéro :

Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : Section : Numéro :

Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : Section : Numéro :

Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : Section : Numéro :

Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : Section : Numéro :

Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : Section : Numéro :

Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Surficie totale du terrain (en m²) :



Bordereau de dépôt des pièces jointes à une déclaration préalable

Constructions et travaux non soumis à permis de construire portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes

Cochez les cases correspondant aux pièces jointes à votre déclaration et reportez le numéro correspondant sur la pièce jointe

Pour toute précision sur le contenu exact des pièces à joindre à votre déclaration, vous pouvez vous référer à la notice explicative jointe et vous renseigner auprès de la mairie ou du service départemental de l'État chargé de l'urbanisme.

Cette liste est exhaustive et aucune autre pièce ne peut vous être demandée

Vous devez fournir deux dossiers complets dans le cas général. Des exemplaires supplémentaires du dossier complet sont parfois nécessaires si votre projet est situé dans un secteur protégé (monument historique, site, réserve naturelle, parc national...)¹.

Chaque dossier doit comprendre un exemplaire du formulaire de déclaration accompagné des pièces nécessaires à l'instruction de votre demande, parmi celles énumérées ci-dessous [Art. R. 423-2a) du code de l'urbanisme].

En outre, deux exemplaires supplémentaires des pièces DP1, DP2 et DP3 doivent être fournis, quand ces pièces sont nécessaires à l'instruction de votre demande, afin d'être envoyés à d'autres services pour consultation et avis [Art. A.431-9 du code de l'urbanisme].

Attention : toutes les pièces ne sont pas à joindre systématiquement pour tout projet soumis à déclaration préalable. Seule la pièce DP1 (plan de situation) est à joindre obligatoirement, dans tous les cas.

1) Pièce obligatoire pour tous les dossiers :

<input type="checkbox"/> DP1. Un plan de situation du terrain [Art. R. 431-36 a) du code de l'urbanisme]	1 exemplaire par dossier + 2 exemplaires supplémentaires
--	---

2) Pièces complémentaires à joindre selon la nature de votre projet :

<input type="checkbox"/> DP2. Un plan de masse coté dans les 3 dimensions [Art. R. 431-36 b) du code de l'urbanisme] A fournir si votre projet crée une construction ou modifie le volume d'une construction existante (exemples : véranda, abri de jardin...)	1 exemplaire par dossier + 2 exemplaires supplémentaires
<input type="checkbox"/> DP3. Un plan en coupe précisant l'implantation de la construction par rapport au profil du terrain [Art. R. 431-10b) du code de l'urbanisme] A fournir si votre projet modifie le profil du terrain (exemple : piscine enterrée...)	1 exemplaire par dossier + 2 exemplaires supplémentaires
<input type="checkbox"/> DP4. Un plan des façades et des toitures [Art. R. 431-10a) du code de l'urbanisme] À fournir si votre projet les modifie (exemple : pose d'une fenêtre de toit, création d'une porte...), inutile pour un simple ravalement de façade.	1 exemplaire par dossier
<input type="checkbox"/> DP5. Une représentation de l'aspect extérieur de la construction faisant apparaître les modifications projetées [Art. R. 431-36c) du code de l'urbanisme] À fournir uniquement si la pièce DP4 est insuffisante pour montrer la modification envisagée.	1 exemplaire par dossier

3) Pièces à joindre si vous créez ou modifiez une construction visible depuis l'espace public ou si votre projet se situe dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable ou dans les abords des monuments historiques :

(En dehors de ces périmètres de protection, ces pièces doivent, par exemple, être fournies pour une piscine couverte ou une véranda qui sera visible depuis la rue mais elles ne sont pas utiles, par exemple, pour une piscine non couverte qui ne se verra pas depuis l'espace public).

<input type="checkbox"/> DP6. Un document graphique permettant d'apprécier l'insertion du projet de construction dans son environnement [Art. R. 431-10 c) du code de l'urbanisme] ²	1 exemplaire par dossier
<input type="checkbox"/> DP7. Une photographie permettant de situer le terrain dans l'environnement proche [Art. R. 431-10 d) du code de l'urbanisme] ²	1 exemplaire original par dossier
<input type="checkbox"/> DP8. Une photographie permettant de situer le terrain dans le paysage lointain, sauf si vous justifiez qu'aucune photographie de loin n'est possible [Art. R. 431-10 d) du code de l'urbanisme] ²	1 exemplaire original par dossier
<input type="checkbox"/> DP8-1. Une note précisant la nature de la ou des dérogations demandées et justifiant du respect des objectifs et des conditions fixées aux articles L. 151-29-1 et L. 152-6 du code de l'urbanisme pour chacune des dérogations demandées. [Art. R. 431-31-2 du code de l'urbanisme]	1 exemplaire par dossier

¹ Vous pouvez vous renseigner auprès de la mairie

² Cette pièce n'est pas exigée si votre projet se situe dans un périmètre ayant fait l'objet d'un permis d'aménager

4) Pièces complémentaires à joindre selon la situation de votre projet :

Si votre projet porte sur des travaux nécessaires à la réalisation d'une opération de restauration immobilière ou sur un immeuble inscrit au titre des monuments historiques, sur un immeuble situé dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable ou abords des monuments historiques ou dans un coeur de parc national :		
<input type="checkbox"/>	DP11. Une notice faisant apparaître les matériaux utilisés et les modalités d'exécution des travaux [Art. R. 431-14, R. 431-14-1 et R. 441-8-1 du code de l'urbanisme]	1 exemplaire par dossier
Si votre projet se situe dans un coeur de parc national :		
<input type="checkbox"/>	DP11-1. Le dossier prévu au II de l'article R. 331-19 du code de l'environnement [Art. R. 431-14-1 et R. 441-8-1 du code de l'urbanisme]	1 exemplaire par dossier
Si vous demandez un dépassement de COS (coefficient d'occupation des sols) en cas de POS ou des règles de gabarit en cas de PLU, en justifiant que vous faites preuve d'exemplarité énergétique ou environnementale :		
<input type="checkbox"/>	DP12-1. Un document prévu par l'article R. 111-21 du code de la construction et de l'habitation attestant que la construction fait preuve d'exemplarité énergétique ou d'exemplarité environnementale ou est à énergie positive selon les critères définis par ces dispositions [Art. R. 431-18 du code de l'urbanisme]	1 exemplaire par dossier
<input type="checkbox"/>	DP12-2. Un document par lequel le demandeur s'engage à installer des dispositifs conformes aux dispositions de l'arrêté prévu au 2° de l'article R. 111-23 [Art. R. 431-18-1 du code de l'urbanisme]	1 exemplaire par dossier
Si votre projet est accompagné d'une demande de dérogation à une ou plusieurs règles du plan local d'urbanisme ou du document en tenant lieu pour réaliser des travaux nécessaires à l'accessibilité des personnes handicapées à un logement existant :		
<input type="checkbox"/>	DP14. Une note précisant la nature des travaux pour lesquels une dérogation est sollicitée et justifiant que ces travaux sont nécessaires pour permettre l'accessibilité du logement à des personnes handicapées [Art. R. 431-31 du code de l'urbanisme]	1 exemplaire par dossier
Si votre projet est subordonné à une servitude dite « de cours communes » :		
<input type="checkbox"/>	DP15. Une copie du contrat ou de la décision judiciaire relatif à l'institution de ces servitudes [Art. R. 431-32 du code de l'urbanisme]	1 exemplaire par dossier
Si votre projet est subordonné à un transfert des possibilités de construction :		
<input type="checkbox"/>	DP16. Une copie du contrat ayant procédé au transfert des possibilités de construction résultant du coefficient d'occupation des sols [Art. R. 431-33 du code de l'urbanisme]	1 exemplaire par dossier
Si votre projet porte, dans un Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV), sur des travaux susceptibles de modifier l'état des éléments d'architecture et de décoration, immeubles par nature ou effets mobiliers attachés à perpétuelle demeure au sens des articles 524 et 525 du code civil :		
Si votre projet porte, dans un PSMV mis à l'étude, sur des travaux susceptibles de modifier les parties intérieures du bâti :		
<input type="checkbox"/>	DP17. Un document graphique faisant apparaître l'état initial et l'état futur de chacun des éléments ou parties faisant l'objet de travaux [Art. R. 431-37 du code de l'urbanisme]	1 exemplaire par dossier
Si votre projet se situe dans un périmètre de projet urbain partenarial (PUP) :		
<input type="checkbox"/>	DP22. L'extrait de la convention précisant le lieu du projet urbain partenarial et la durée d'exonération de la taxe d'aménagement [Art. R. 431-23-2 du code de l'urbanisme]	1 exemplaire par dossier
Si votre projet nécessite un agrément :		
<input type="checkbox"/>	DP23. La copie de l'agrément [Art. R. 431-16 g) du code de l'urbanisme]	1 exemplaire par dossier
Si votre projet déroge à certaines règles de construction et met en œuvre une solution d'effet équivalent :		
<input type="checkbox"/>	DP24. L'attestation montrant le caractère équivalent des résultats obtenus par les moyens mis en œuvre, ainsi que leur caractère innovant [Art. 5 de l'ordonnance n° 2018-937 du 30 octobre 2018 visant à faciliter la réalisation de projets de construction et à favoriser l'innovation]	1 exemplaire par dossier
Si votre projet se situe dans une zone réglementée dans le cadre de travaux conduisant à la création de locaux à usage d'habitation dans un immeuble existant :		
<input type="checkbox"/>	DP25. Le dossier de demande d'autorisation de travaux [Art. L.111-6-1-3 du code de la construction et de l'habitation et arrêté du 8 décembre 2016 relatif aux modalités de constitution du dossier de demande d'autorisation de travaux conduisant à la création de locaux à usage d'habitation dans un immeuble existant]	3 exemplaires du dossier spécifique + 1 exemplaire supplémentaire si l'avis ou l'accord est requis de l'autorité compétente dans le domaine de l'architecture et du patrimoine ou de l'architecte des Bâtiments de France



Déclaration des éléments nécessaires au calcul des impositions pour une déclaration préalable

à la réalisation de constructions et travaux non soumis à permis de construire portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes

Informations nécessaires en application de l'article R. 431-5 du code de l'urbanisme

Cette déclaration sert de base au calcul des impositions dont vous êtes éventuellement redevable au titre de votre projet. Remplissez soigneusement les cadres ci-dessous et n'oubliez pas de joindre le cas échéant les documents complémentaires figurant au cadre 4. Cela peut vous permettre de bénéficier d'impositions plus favorables. Conservez soigneusement les justificatifs afférents à vos déclarations, ils pourront vous être demandés ultérieurement.

D P

Dpt

Commune

Année

N° de dossier

1 - Renseignements concernant les constructions ou les aménagements

1.1 - Les lignes ci-dessous doivent être obligatoirement renseignées, quelle que soit la nature de la construction

Surface taxable (1) totale créée de la ou des construction(s), hormis les surfaces de stationnement closes et couvertes (2bis) :m²

Surface taxable créée des locaux clos et couverts (2 bis) à usage de stationnement :m²

Surface taxable démolie de la (ou des) construction(s) : 0.....m²

1.2 - Destination des constructions et tableau des surfaces taxables(1)

1.2.1 - Création de locaux destinés à l'habitation

Dont :		Nombre de logements créés	Surfaces créées (1) hormis les surfaces de stationnement closes et couvertes (2 bis)	Surfaces créées pour le stationnement clos et couvert (2 bis)
Locaux à usage d'habitation principale et leurs annexes (2)	Ne bénéficiant pas de prêt aidé (3)			
	Bénéficiant d'un PLAI ou LLTS (4)			
	Bénéficiant d'un prêt à taux zéro (PTZ) (5)			
	Bénéficiant d'autres prêts aidés (PLUS, LES, PSLA, PLS, LLS) (6)			
Locaux à usage d'habitation secondaire et leurs annexes (2)				

1.2.2 - Extension (8) de l'habitation principale, création d'un bâtiment annexe à cette habitation ou d'un garage clos et couvert

Pour la réalisation des ces travaux, bénéficiez-vous d'un prêt aidé (5) (6) ?

Oui Non Si oui, lequel ?

Quelle est la surface taxable (1) existante ? 84.....m²

Quel est le nombre de logements existants ? 1.....

Quelle est la surface taxable démolie ?m²

1.2.3 Création d'abris de jardin, de pigeonniers et colombiers

Quelle est la surface taxable (1) créée ?m²

1.3 - Autres éléments créés soumis à la taxe d'aménagement

Nombre de places de stationnement non couvertes ou non closes (13) :

Superficie du bassin intérieur ou extérieur de la piscine, créée par le projet :m².

Superficie des panneaux photovoltaïques posés au sol :m².

1.4 - Redevance d'archéologie préventive

Votre projet fait-il l'objet d'un (ou de) terrassement(s) ?

Oui Non

**Vu pour être annexé
à la déclaration préalable**

NP 093 074 21 C 0 0 0 6 5 . 1

Vaujours, le 12 NOV. 2021

Le Maire,

1.5 - Cas particuliers

Les travaux projetés sont-ils réalisés suite à des prescriptions résultant d'un Plan de Prévention des Risques naturels, technologiques ou miniers ? Oui Non

La construction projetée concerne t-elle un immeuble classé parmi les monuments historiques ou inscrit à l'inventaire des monuments historiques ? Oui Non

2 - Documents pouvant vous permettre de bénéficier d'impositions plus favorables

Pièces	Nombre d'exemplaires à fournir
Si votre projet se situe dans une opération d'intérêt national et que vous pensez bénéficier de l'exonération prévue à l'article L. 331-7 4° (opération d'intérêt national) du code de l'urbanisme	
<input type="checkbox"/> F6. L'attestation de l'aménageur certifiant que ce dernier a réalisé ou réalisera l'intégralité des travaux mis à sa charge (articles R. 331-5 et R. 431-23-1 du code de l'urbanisme)	1 exemplaire par dossier
Si votre projet se situe dans un périmètre de projet urbain partenarial et que vous pensez bénéficier de l'exonération prévue à l'article L. 331-7 6° (projet urbain partenarial) du code de l'urbanisme :	
<input type="checkbox"/> F7. Copie de la convention de projet urbain partenarial (article R. 431-23-2 du code de l'urbanisme)	1 exemplaire par dossier
Si vous faites une reconstruction suite à une destruction ou suite à une démolition ou suite à un sinistre et que vous pensez bénéficier de l'exonération prévue à l'article L. 331-7 8° du code de l'urbanisme :	
<input type="checkbox"/> F8. La justification de la date de la destruction, de la démolition ou du sinistre	1 exemplaire par dossier
<input type="checkbox"/> F9. En cas de sinistre, l'attestation de l'assureur, que les indemnités versées en réparation des dommages ne comprennent pas le montant des taxes d'urbanisme	1 exemplaire par dossier
Si votre projet affecte le sous-sol et que vous pensez bénéficier de l'exonération prévue à l'article L. 524-6 du code du patrimoine (19) :	
<input type="checkbox"/> F10. L'attestation de paiement d'une redevance d'archéologie préventive au titre de la réalisation d'un diagnostic suite une demande volontaire de fouilles, ou au titre de la loi du 1 ^{er} août 2003	1 exemplaire par dossier

3 - Autres renseignements

(Informations complémentaires et justificatifs éventuels (notamment l'attestation bancaire au prêt à taux zéro, si la collectivité a délibéré l'exonération facultative correspondante) pouvant vous permettre de bénéficier d'impositions plus favorables)

Si à échéance de vos taxes vous n'habitez plus à l'adresse figurant sur la demande d'autorisation, merci de renseigner l'adresse d'envoi des titres de perception

Nouvelle adresse : Numéro : Voie :

Lieu-dit : Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Si le déclarant habite à l'étranger : Pays :

Vu pour être annexé

à la déclaration préalable

N° DP 093 074 21 C 0 0 6 5

Division territoriale : 12 NOV 2021

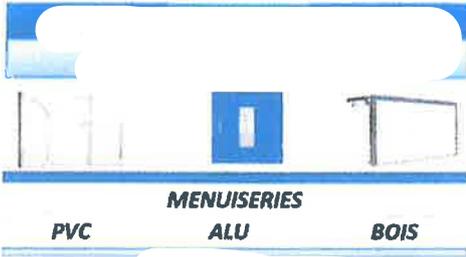
Vaujours, le

Le Maire,

Date

06/11/2021

Nom et Signature du déclarant

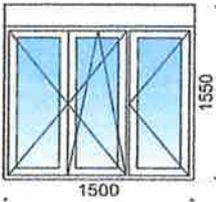


14, Rue Pierre de Nolhac
93 410 VAUJOURS

Chelles, le 15 septembre 2021

DEVIS N° 21 06 0540 - V1

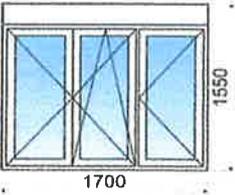
Objet : **FOURNITURE ET POSE de menuiseries**
Adresse chantier : 14, Rue Pierre de Nolhac - 93 410 VAUJOURS

DESIGNATION	Qté	P.U.H.T €	Total H.T €
Y compris dans le présent devis : Dépose des anciennes menuiseries extérieures et volets, Mise en déchèterie, Protection du sol par bâche et Nettoyage en fin de chantier.			
<p>SWAO - Label Greenline (Sans plomb)- Marquage Ccertification NF « FENÊTRES ET BLOCS-BAIES PVC » et duDTA 6/16-2335. Selon les dispositions du certificat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fenêtre PVC Certification NF CSTB Certified n°98-125 et n°308-125 - Acotherm - - Blocs baies Certification NF CSTB Certified n°98-43 et n°98-44 & n°308-43 et n°308-44 <p>Performances menuiseries à frappes : Thermique Uw de 1,6 jusqu'à 1,1 W/m².K, Acoustique de AC1 à AC4 - AEV :A*4E*7AV*A3</p> <p>A : Fenêtre 3 vantaux ouvrants Haut 1550 mm x Larg 1500 mm</p>  <ul style="list-style-type: none"> . Normes PMR : Non . Gamme Optimo PVC . Parclose galbée (C) . Forme : Rectangle . Couleur intérieure de la menuiserie : Blanc (proche RAL 9016) . Couleur extérieure de la menuiserie : idem intérieure . Battement centré . Droite tirant (vue intérieure) . Ouvrant seul à droite (vue intérieure) . Pose en applique . Dimensions hors tout . Dormant avec tapées pour doublage de 100 . Patte de fixation . Appui rapporté débord de 136mm . 1 vantail oscillo-battant . Poignée standard blanche . Vitrage standard . Vitrage 4-20wena-4FE (1,1W/m².K, Ac1-29dB Ratr) . Volet roulant Bloc neuf Soprofen . 1 mortaise + grille basique de 300mm (non NF) sur coffre . Débit 30m3/h 	2	1 065,58 €	2 131,17 €

Vu pour être annexé
à la déclaration préalable
N° 093 074 21 000065
Vaujours, le 12 10 2021
Le Maire,



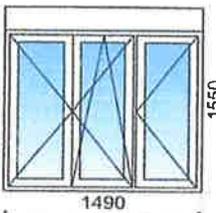
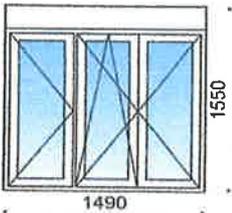
Objet : **FOURNITURE ET POSE de menuiseries**
Adresse chantier : 14, Rue Pierre de Nolhac - 93 410 VAUJOURS

	DESIGNATION	Qté	P.U.H.T €	Total H.T €
	<ul style="list-style-type: none"> . Tablier du volet roulant en ALU Lames de 37 . Manoeuvre motorisée . Manoeuvre électrique radio IO . Commande Smoove Origin Plume IO . Couleur du volet : Coffre, coulisses et lame finale : Blanc . Tablier ALU Blanc . Coffre de 192mm . Hauteur d'allège : 900mm . Manoeuvre du volet roulant à droite (vue intérieure) . : Ug=1,1 W/m2.K <p>B : Fenêtre 3 vantaux ouvrants Haut 1550 mm x Larg 1700 mm</p> <ul style="list-style-type: none"> . Normes PMR : Non . Gamme Optimo PVC . Parclose galbée (C) . Forme : Rectangle . Couleur intérieure de la menuiserie : Blanc (proche RAL 9016) . Couleur extérieure de la menuiserie : idem intérieure . Battement centré . Droite tirant (vue intérieure) . Ouvrant seul à droite (vue intérieure) . Pose en applique . Dimensions hors tout . Dormant avec tapées pour doublage de 100 . Patte de fixation . Appui rapporté débord de 136mm . 1 vantail oscillo-battant . Poignée standard blanche . Vitrage standard . Vitrage 4-20wena-4FE (1,1W/m².K, Ac1-29dB Ratr) . Volet roulant Bloc neuf Soprofen . 1 mortaise + grille basique de 300mm (non NF) sur coffre . Débit 30m3/h . Tablier du volet roulant en ALU Lames de 37 . Manoeuvre motorisée . Manoeuvre électrique radio IO . Commande Smoove Origin Plume IO . Couleur du volet : Coffre, coulisses et lame finale : Blanc . Tablier ALU Blanc . Coffre de 192mm . Hauteur d'allège : 900mm . Manoeuvre du volet roulant à droite (vue intérieure) . : Ug=1,1 W/m2.K 	1	1 106,53 €	1 106,53 €

Vu pour être annexé
à la déclaration préalable
N° DP 093 074 21 C 00065
Vaujours, le... 12.10.2021
Le Maire,

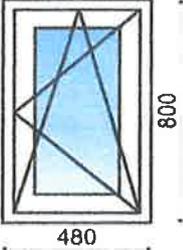


Objet : FOURNITURE ET POSE de menuiseries
Adresse chantier : 14, Rue Pierre de Nolhac - 93 410 VAUJOURS

	DESIGNATION	Qté	P.U.H.T €	Total H.T €
	<p>C : Fenêtre 3 vantaux ouvrants Haut 1550 mm x Larg 1490 mm</p> <p>Normes PMR : Non</p> <ul style="list-style-type: none"> . Gamme Optimo PVC . Parclose galbée (C) . Forme : Rectangle . Couleur intérieure de la menuiserie : Blanc (proche RAL 9016) . Couleur extérieure de la menuiserie : idem intérieure . Battement centré . Droite tirant (vue intérieure) . Ouvrant seul à droite (vue intérieure) . Pose en applique . Dimensions hors tout . Dormant avec tapées pour doublage de 100 . Patte de fixation . Appui rapporté débord de 136mm . 1 vantail oscillo-battant . Poignée standard blanche . Vitrage standard . Vitrage 4-20wena-4FE (1,1W/m².K, Ac1-29dB Rotr) . Volet roulant Bloc neuf Soprofen . 1 mortaise + grille basique de 300mm (non NF) sur coffre . Débit 30m³/h . Tablier du volet roulant en ALU Lames de 37 . Manoeuvre motorisée . Manoeuvre électrique radio IO . Commande Smooove Origin Plume IO . Couleur du volet : Coffre, coulisses et lame finale : Blanc . Tablier ALU Blanc . Coffre de 192mm . Hauteur d'allège : 900mm . Manoeuvre du volet roulant à droite (vue intérieure) . : Ug=1,1 W/m².K 	1	1 065,58 €	1 065,58 €
	<p>C : Fenêtre 3 vantaux ouvrants Haut 1550 mm x Larg 1490 mm</p> <p>Normes PMR : Non</p> <ul style="list-style-type: none"> . Gamme Optimo PVC . Parclose galbée (C) . Forme : Rectangle . Couleur intérieure de la menuiserie : Blanc (proche RAL 9016) . Couleur extérieure de la menuiserie : idem intérieure . Battement centré . Gauche tirant (vue intérieure) . Ouvrant seul à gauche (vue intérieure) . Pose en applique . Dimensions hors tout . Dormant avec tapées pour doublage de 100 . Patte de fixation 	1	1 065,58 €	1 065,58 €

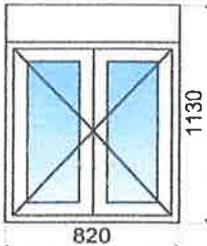
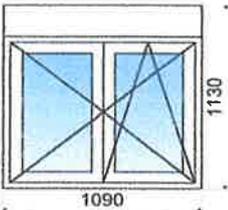
Vu pour être annexé
à la déclaration préalable
N° DP 093 074 21 000065
Vaujours, le 12 NOV 2021
Le Maire,

Objet : **FOURNITURE ET POSE de menuiseries**
 Adresse chantier : 14, Rue Pierre de Nolhac - 93 410 VAUJOURS

	DESIGNATION	Qté	P.U.H.T €	Total H.T €
	<ul style="list-style-type: none"> . Appui rapporté débord de 136mm . 1 vantail oscillo-battant . Poignée standard blanche . Vitrage standard . Vitrage 4-20wena-4FE (1,1W/m².K, Ac1-29dB Ratr) . Volet roulant Bloc neuf Soprofen . 1 mortaise + grille basique de 300mm (non NF) sur coffre . Débit 30m³/h . Tablier du volet roulant en ALU Lames de 37 . Manoeuvre motorisée . Manoeuvre électrique radio IO . Commande Smoove Origin Plume IO . Couleur du volet : Coffre, coulisses et lame finale : Blanc . Tablier ALU Blanc . Coffre de 192mm . Hauteur d'allège : 900mm . Manoeuvre du volet roulant à droite (vue intérieure) . : Ug=1,1 W/m².K 			
	<p>E : Fenêtre 1 vantail Haut 800 mm x Larg 480 mm</p> <ul style="list-style-type: none"> . Normes PMR : Non . Gamme Optimo PVC . Parclose galbée (C) . Forme : Rectangle . Couleur intérieure de la menuiserie : Blanc (proche RAL 9016) . Couleur extérieure de la menuiserie : idem intérieure . Droite tirant (vue intérieure) . Pose en applique . Dimensions hors tout . Dormant avec tapées pour doublage de 100 . Patte de fixation . Appui rapporté débord de 136mm . 1 vantail oscillo-battant . Poignée standard blanche . Vitrage standard . Vitrage 4-20wena-4FE (1,1W/m².K, Ac1-29dB Ratr) . Hauteur d'allège : 1500mm . Performances thermiques calculées suivant la norme : Fenêtre 1 vantail H 1480 x L 950 : Ug=1,1 W/m².K, Uw=1,3 W/m².K, Sw=0,38, TLw=0,53, Rw (dB)=34(-3,-6) 	1	186,50 €	186,50 €

Vu pour être annexé
 à la déclaration préalable
 N° 093 074 21 C 00065
 Vaujours, le 12 NOV 2021
 Le Maire,

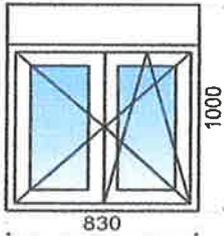
Objet : **FOURNITURE ET POSE de menuiseries**
 Adresse chantier : 14, Rue Pierre de Nolhac - 93 410 VAUJOURS

	DESIGNATION	Qté	P.U.H.T €	Total H.T €
	<p>F : Fenêtre 2 vantaux Haut 1130 mm x Larg 820 mm</p> <ul style="list-style-type: none"> . Normes PMR : Non . Gamme Optimo PVC . Parclose galbée (C) . Forme : Rectangle . Couleur intérieure de la menuiserie : Blanc (proche RAL 9016) . Couleur extérieure de la menuiserie : idem intérieure . Battement centré . Droite tirant (vue intérieure) . Pose en applique . Dimensions hors tout . Dormant avec tapées pour doublage de 100 . Patte de fixation . Appui rapporté débord de 136mm . Poignée standard blanche . Vitrage standard . Vitrage 4-20wena-4FE (1,1W/m².K, Ac1-29dB Ratr) . Volet roulant Bloc neuf Soprofen . Tablier du volet roulant en ALU Lames de 37 . Manoeuvre motorisée . Manoeuvre électrique radio IO . Commande Smooove Origin Plume IO . Couleur du volet : Coffre, coulisses et lame finale : Blanc . Tablier ALU Blanc . Coffre de 192mm . Hauteur d'allège : 1300mm . Manoeuvre du volet roulant à droite (vue intérieure) . Performances thermiques calculées suivant la norme : Fenêtre 2 vantaux H 1480 x L1530 : Ug=1,1 W/m².K, Uw=1,3 W/m².K, Ujn Tablier ALU=1,2 W/m².K, Sw=0,38, TLw=0,53, Rw (dB)=34(-3,-6) 	1	687,96 €	687,96 €
	<p>G : Fenêtre 2 vantaux Haut 1130 mm x Larg 1090 mm</p> <ul style="list-style-type: none"> . Normes PMR : Non . Gamme Optimo PVC . Parclose galbée (C) . Forme : Rectangle . Couleur intérieure de la menuiserie : Blanc (proche RAL 9016) . Couleur extérieure de la menuiserie : idem intérieure . Battement centré . Droite tirant (vue intérieure) . Pose en applique . Dimensions hors tout . Dormant avec tapées pour doublage de 100 . Patte de fixation . Appui rapporté débord de 136mm . 1 vantail oscillo-battant 	1	781,56 €	781,56 €

Vu pour être annexé
 à la déclaration préalable
 N° DP 093 074 21 000065
 Vaujours, le 12 NOV. 2021
 Le Maire,

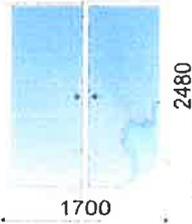
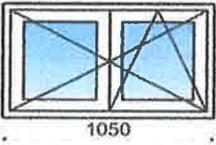
Objet : **FOURNITURE ET POSE de menuiseries**
Adresse chantier : 14, Rue Pierre de Nolhac - 93 410 VAUJOURS

	DESIGNATION	Qté	P.U.H.T €	Total H.T €
	<ul style="list-style-type: none"> . Poignée standard blanche . Vitrage standard . Vitrage 4-20wena-4FE (1,1W/m².K, Ac1-29dB Ratr) . Volet roulant Bloc neuf Soprafen . Tablier du volet roulant en ALU Lames de 37 . Manoeuvre motorisée . Manoeuvre électrique radio IO . Commande Smoove Origin Plume IO . Couleur du volet : Coffre, coulisses et lame finale : Blanc . Tablier ALU Blanc . Coffre de 192mm . Hauteur d'allège : 1300mm . Manoeuvre du volet roulant à droite (vue intérieure) . Performances thermiques calculées suivant la norme : Fenêtre 2 vantaux H 1480 x L1530 : Ug=1,1 W/m².K, Uw=1,3 W/m².K, Ujn Tablier ALU=1,2 W/m².K, Sw=0,38, TLw=0,53, Rw (dB)=34(-3,-6) 			
	<p>H : Fenêtre 2 vantaux Haut 1000 mm x Larg 830 mm</p> <ul style="list-style-type: none"> . Normes PMR : Non . Gamme Optimo PVC . Parclose galbée (C) . Forme : Rectangle . Couleur intérieure de la menuiserie : Blanc (proche RAL 9016) . Couleur extérieure de la menuiserie : idem intérieure . Battement centré . Droite tirant (vue intérieure) . Pose en applique . Dimensions hors tout . Dormant avec tapées pour doublage de 100 . Patte de fixation . Appui rapporté débord de 136mm . 1 vantaill oscillo-battant . Poignée standard blanche . Vitrage standard . Vitrage 4-20wena-4FE (1,1W/m².K, Ac1-29dB Ratr) . Volet roulant Bloc neuf Soprafen . Tablier du volet roulant en ALU Lames de 37 . Manoeuvre motorisée . Manoeuvre électrique radio IO . Commande Smoove Origin Plume IO . Couleur du volet : Coffre, coulisses et lame finale : Blanc . Tablier ALU Blanc . Coffre de 192mm . Hauteur d'allège : 1300mm . Manoeuvre du volet roulant à droite (vue intérieure) . Performances thermiques calculées suivant la norme : 1530 : Ug=1,1 W/m².K, Uw=1,3 W/m².K, Ujn Tablier TLw=0,53, Rw (dB)=34(-3,-6) 	1	720,72 €	720,72 €



Vu pour être annexé
à la déclaration préalable
N°DP-093-074-21-000065
Vaujours, le 12/10/2021
Le Maire,

Objet : **FOURNITURE ET POSE de menuiseries**
Adresse chantier : 14, Rue Pierre de Nolhac - 93 410 VAUJOURS

	DESIGNATION	Qté	P.U.H.T €	Total H.T €
	<p>SWAO - Label Greenline (Sans plomb) - Marquage CEcertification NF « FENÊTRES ET BLOCS-BAIES PVC » et duDTA 6/16-2335. Selon les dispositions du certificat : - Fenêtre PVC 'Certification NF CSTB Certified n°98-125 et n°308-125 - Acotherm - - Blocs baies Certification NF CSTB Certified n°98-43 et n°98-44 & n°308-43 et n°308-44 Performances coulissant : Thermique Uw de 1,6 jusqu'à 1,1 W/m².K, Acoustique de AC1 à AC4 - AEV : A*3E*7BV*C2</p> <p>Châssis à 2 vantaux coulissants Haut 2480 mm x Larg 1700 mm</p> <ul style="list-style-type: none"> . Normes PMR : Non . Chicane design galbé . Couleur intérieure de la menuiserie : Blanc (proche RAL 9016) . Couleur extérieure de la menuiserie : idem intérieure . Avec bouclier thermique . Ouvrant à droite (vue intérieure) . Pose en applique. Dimensions hors tout . Dormant avec tapées pour doublage de 120 . Patte de fixation . Seuil sans encastrement . Poignée EASY 2 Blanche. Vitrage standard . Vitrage 4-20wena-4FE (1,1W/m².K, Ac1-29dB Ratr) . Sans soubassement . Volet roulant Bloc neuf Soprofen . 1 mortaise + grille basique de 300mm (non NF) sur coffre . Débit 30m3/h . Tablier du volet roulant en ALU Lames de 37 . Manoeuvre motorisée . Manoeuvre électrique radio IO . Commande Smoove Origin Plume IO . Couleur du volet : Coffre, coulisses et lame finale : Blanc . Tablier ALU Blanc. Coffre de 227mm. Sans allège . Manoeuvre du volet roulant à droite (vue intérieure) 	1	1 445,13 €	1 445,13 €
	 <p>Fenêtre 2 vantaux Haut 650 mm x Larg 1050 mm</p> <ul style="list-style-type: none"> . Normes PMR : Non . Gamme Optimo PVC . Parclose galbée (C) . Forme : Rectangle . Couleur intérieure de la menuiserie : Blanc (proche RAL 9016) . Couleur extérieure de la menuiserie : idem intérieure . Battement centré . Droite tirant (vue intérieure) . Pose en rénovation . Dimensions passage, jeu déduit . Dormant rénovation R40 	1	308,06 €	308,06 €

Vu pour être annexé
à la déclaration préalable
N° 093 074 21 000 065
Vaujours, le 12-10-2021
Le Maire,

Objet : **FOURNITURE ET POSE de menuiseries**
Adresse chantier : 14, Rue Pierre de Nolhac - 93 410 VAUJOURS

DESIGNATION	Qté	P.U.H.T €	Total H.T €
<ul style="list-style-type: none"> . Sans vis vérins . Appui 100 x 100 arrondi 3 pans . Avec habillages extérieurs standard (60x40 2 pans) . Sans habillage intérieur . 1 vantail oscillo-battant . Poignée standard blanche . Vitrage standard . Vitrage 4-20wena-4FE (1,1W/m².K, Ac1-29dB Ratr) . 1 mortaise + grille basique de 300mm (non NF) sur ouvrant . Débit 30m³/h . Sans allège . Performances thermiques calculées suivant la norme : Fenêtre 2 vantaux H 1480 x L1530 : Ug=1,1 W/m².K, Uw=1,3 W/m².K, Sw=0,4, TLw=0,56, Rw (dB)=34(-3,-6) <p>Hélice en cornières 6 X Cornières 80 x 100 X 2000</p>	ens	219,96 €	219,96 €
Pose pour l'ensemble	F	1 200,00 €	1 200,00 €

Montant Total H.T.*	10 918,76 €
T.V.A. à 5,5 %	600,53 €
Montant Total T.T.C	11 519,29 €

Validité du devis :
3 mois

Signature du Maître d'ouvrage:
avec la mention "lu et approuvé" bon pour accord

CONDITIONS DE PAIEMENT :
30 % à la commande
Solde à la livraison

* Sous passage du métreur pour la prise de cotes définitives

Vu pour être annexé
à la déclaration préalable
N° DP 093 074 21 C 0 0 6 5
Vaujours, le 12 NOV. 2021
Le Maire,

Informations littérales relatives à 1 parcelle sur la commune
VAUJOURS (93).

Références de la parcelle 000 A 1262

Référence cadastrale de la parcelle

000 A 1262

Contenance cadastrale

248 mètres carrés

Adresse

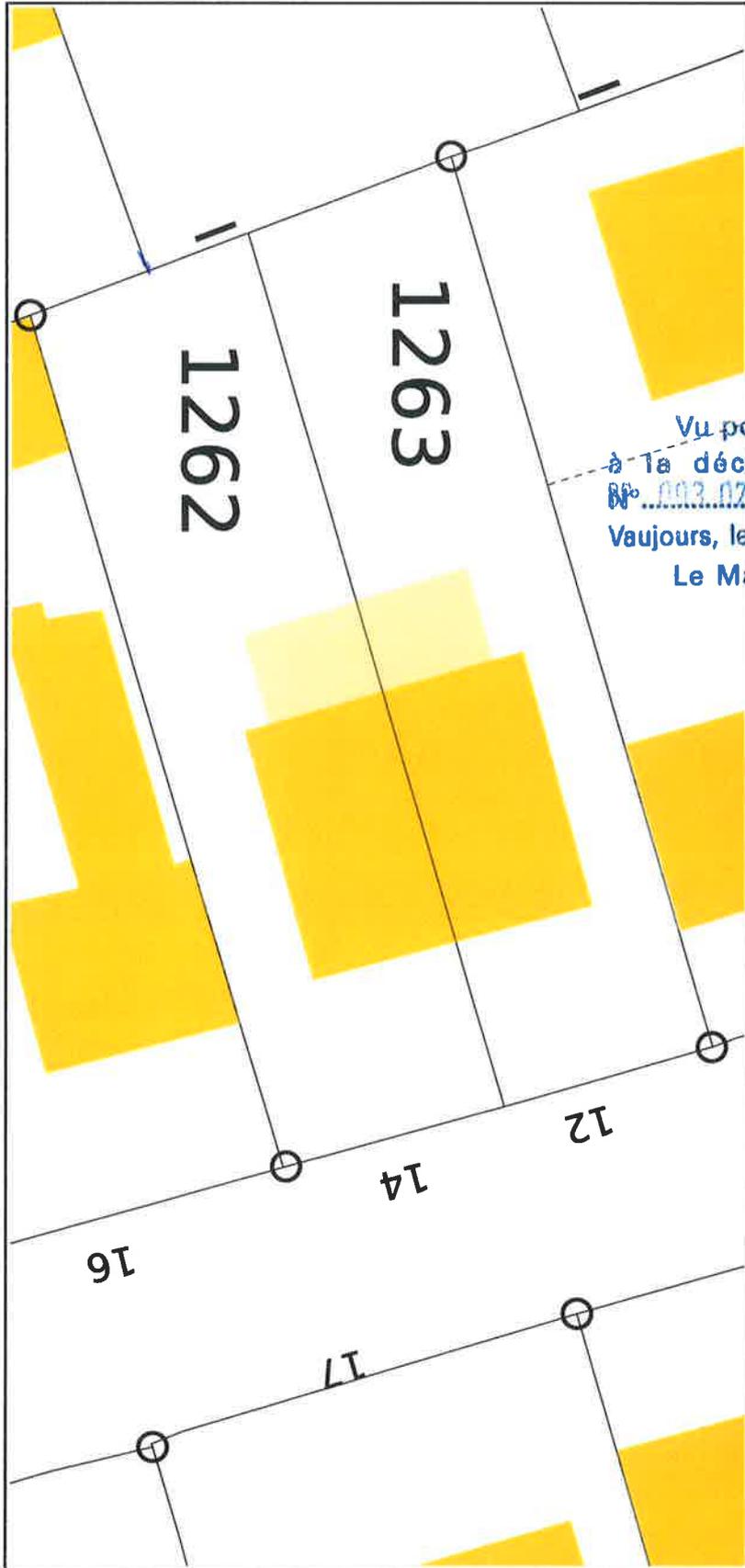
**14 RUE PIERRE DE NOLHAC
93410 VAUJOURS**

Vu pour être annexé
à la déclaration préalable
N° DP 093 074 21 C 0 0 0 6 5
Vaujours, le 12 NOV. 2021
Le Maire,

08 OCT. 2021

Accusé de réception en préfecture
093-219300746-20211123-21-445-AI
Date de télétransmission : 23/11/2021
Date de réception préfecture : 23/11/2021

DP 093 074 21 C 00065 . . .



Vu pour être annexé
à la déclaration préalable
N° 093 074 21 C 00065 . . .
Vaujours, le 12 NOV 2021
Le Maire,

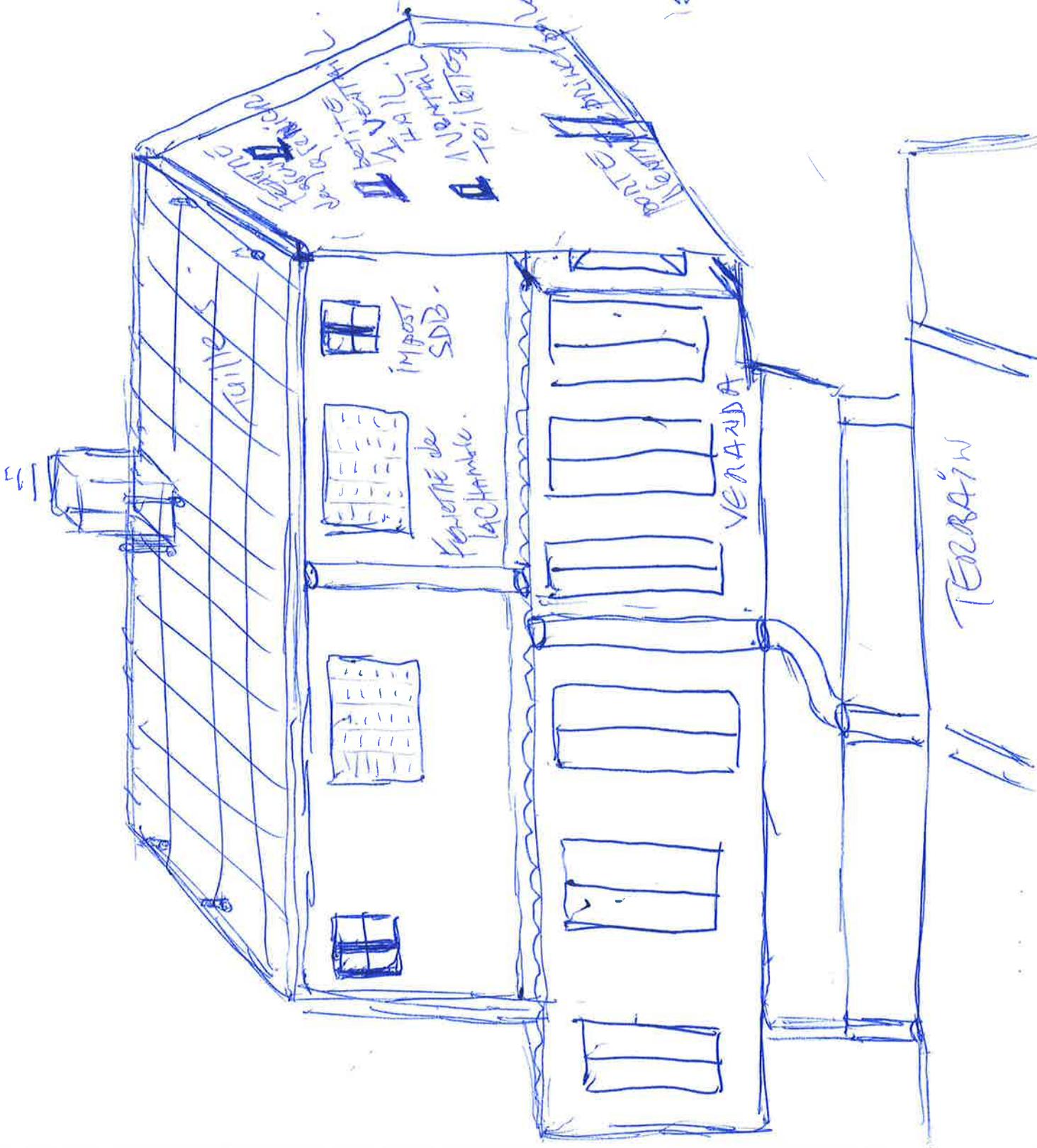
Service de la Documentation Nationale du Cadastre
82, rue du Maréchal Lyautey - 78103 Saint-Germain-en-Laye Cedex
SIRET 16000001400011

©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics

Impression non normalisée du plan cadastral

Accusé de réception en préfecture
093-219300746-20211123-21-445-AI
Date de télétransmission : 23/11/2021
Date de réception préfecture : 23/11/2021

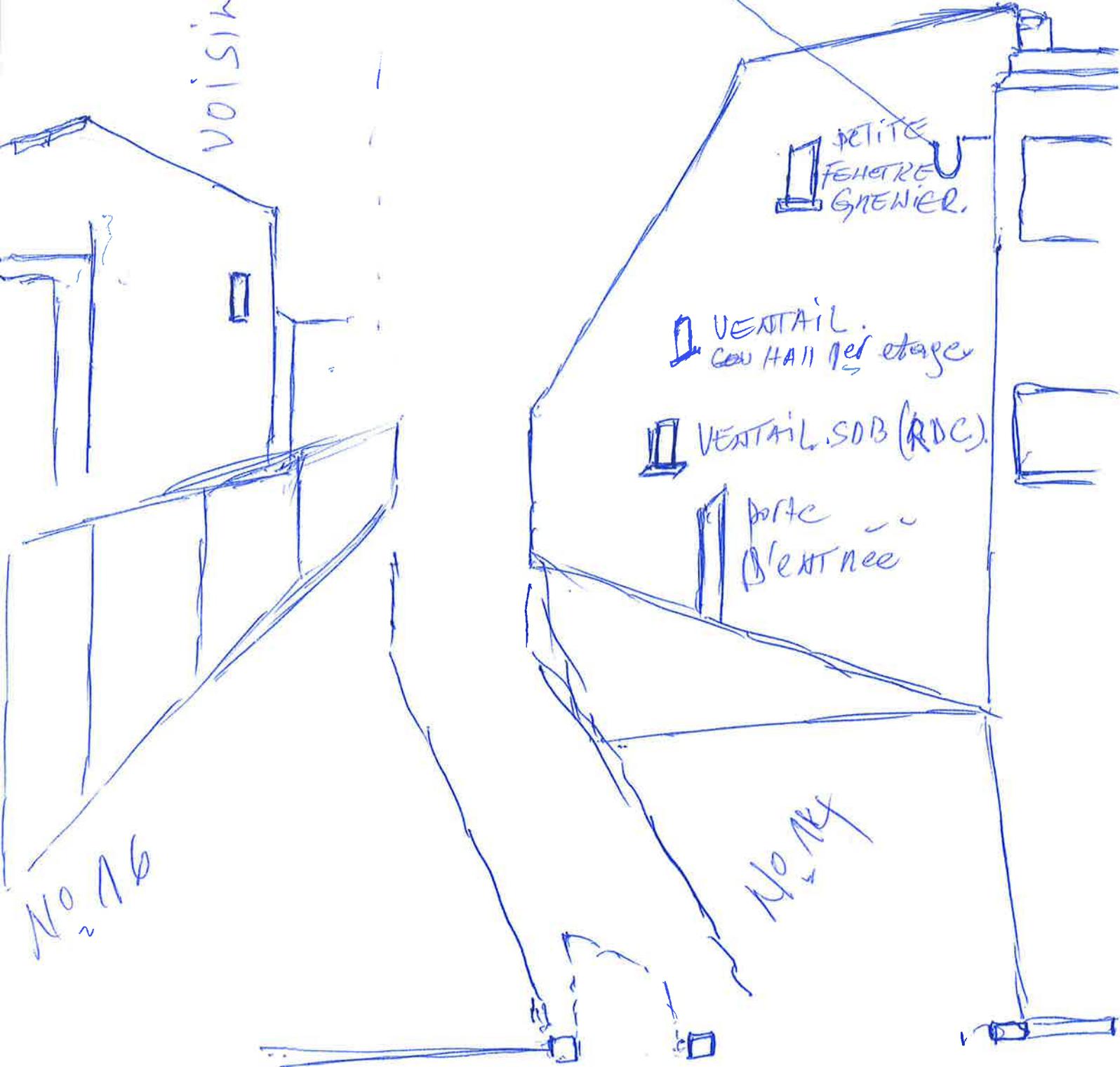
Vu pour être annexé
à la déclaration préalable
N°P...093.074.21.C.0.0.6.5...
Vaujours, le...12...NOV...20...1.....
Le Maire,

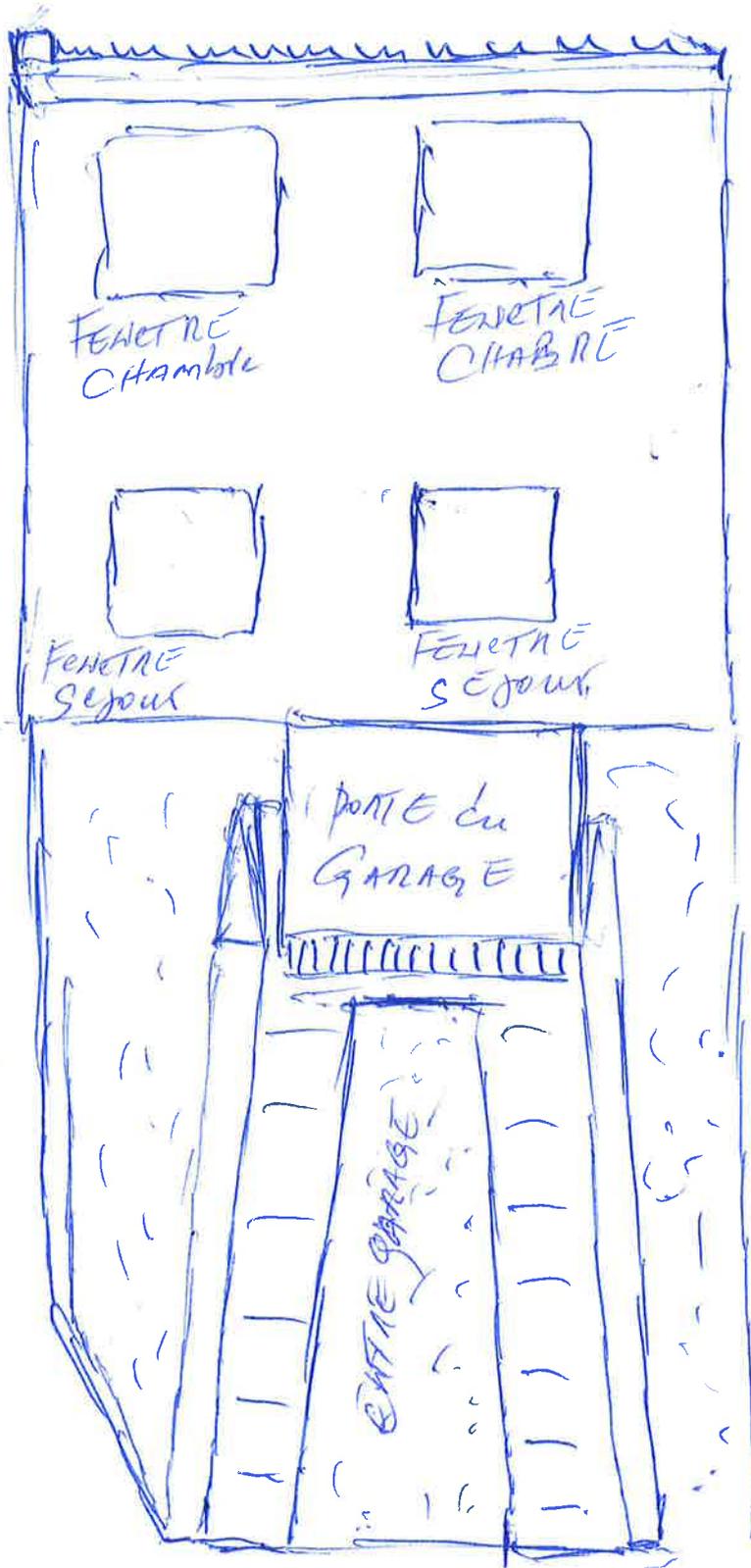


Alimentation Cable Electrique

Vu pour être annexé
à la déclaration préalable
N° DP...093.074.21.000065...
Vaujours, le...12 NOV. 2021.....
Le Maire,

voisin(e)





Vu pour être annexé
à la déclaration préalable
N° DP 093 074 21 00065
Vaujours, le 17 NOV. 2021
Le Maire,

MUR VOISIN

ACCÈS

PORTE du GARAGE

ENTRÉE GARAGE

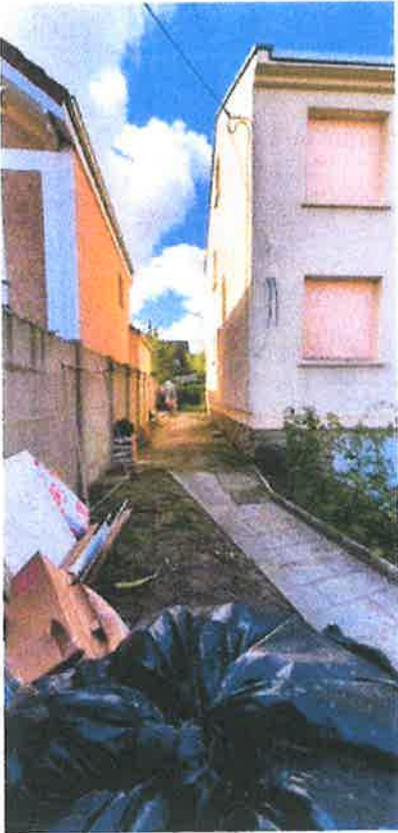


Rue Pierre de NOLHAR :



DP 093 074 21 C 0 0 0 6 5

Accusé de réception en préfecture
093 219300746-20210123 21-446-01
Date de télétransmission : 23/11/2021
Date de réception préfecture : 23/11/2021



Façade Pignon Avant



Façade Arrière

Vu pour être annexé
à la déclaration préalable
N° DP... 093 074 21 C 0 0 0 6 5
Vaujours, le... 12 NOV. 2021
Le Maire,

08 OCT. 2021

Accusé de réception en préfecture
093-219300746-20211123-21-445-A1
Date de télétransmission : 23/11/2021
Date de réception préfecture : 23/11/2021



Façade Avant



Façade Avant



Façade Avant



Façade Arrière

Vu pour être annexé
à la déclaration préalable
N° DP 093 074 21 C 0 0 6 5
Vaujours, le 12 NOV. 2021
Le Maire,



MINISTÈRE DE LA CULTURE



Direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France
Service métropolitain de l'architecture et du patrimoine - pôle 93

VILLE DE VAUJOURS
SERVICE URBANISME
20 RUE ALEXANDRE BOUCHER
93410 VAUJOURS

Dossier suivi par

Objet : demande de déclaration préalable

A Saint-Denis, le 08/11/2021

numéro : dp07421c0065

demandeur :

adresse du projet : 14 RUE PIERRE DE NOLHAC 93410 N
VAUJOURS

14 RUE PIERRE DE NOLHAC
93410 VAUJOURS

nature du projet : Modif. façade (ouvertures)

déposé en mairie le : 08/02/2021

reçu au service le : 22/10/2021

servitudes liées au projet : LCAP - rayon de 500 m hors champ de
visibilité - Ancien château

Cet immeuble n'est pas situé dans le champ de visibilité d'un monument historique. Par conséquent, l'accord de l'architecte des Bâtiments de France n'est pas obligatoire.

Ce projet n'appelle pas d'observation.

L'architecte des Bâtiments de France

Vu pour être annexé
à la déclaration préalable
N° DP 093 074 21 C 0 0 6 5
Vaujours, le... 12 NOV. 2021
Le Maire,